



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

**Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie
et de Réadaptation pour Handicapés (S.I. C.P.R.H.)**

Département de la Seine-et-Marne

Nombre de membres :

En exercice : 68

Qui ont pris part à la délibération : 25

Dont pouvoirs : 7

Date de la convocation : 19 juin 2024

Date d'affichage : 3 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 juin, à 19hXX, le Comité syndical du SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Totem à Lagny-sur-Marne, conformément au statut en vigueur, après convocation légale, sous la présidence de **M. CHEVALIER Luc**. Le quorum n'étant pas atteint lors de la réunion du 19 juin 2024 suite à convocation faite le 13 juin 2024, une deuxième convocation a été faite le 19 juin, pour réunion le 26 juin 2024.

Étaient présents : 18

Mme NGUYEN Khanh, Mme BEERNAERT Aude, M. VOISIN Claude, Mme SOUBIE-LLADO Marie, Mme RIBAILLE Catherine, Mme TARTARE Martine, M. LASMIER Robert, Mme DESCROIX Patricia, M. CABARRUS Cécile, M. FATIS Stéphane, M. GAUDEFROY Gérard, M. CURUTCHET François, M. MONSCOURT Philippe, M. BEGUE Gérard, Mme JULIAN Patricia, Mme ROTOMBE Claudine, M. CHEVALIER Luc, M. DESFOUX Didier.

Étaient absents excusés : 23

Mme LUCCHESI Elisabeth, Mme HAM Lavie, M. VIN Mouttabi, Mme LAFFORGUE Nicole, Mme RIOJA Virginia, Mme BOISSOT Colette, M. MAURY Philippe, Mme SAUNIER Nicole, Mme HERBIN Hélène, Mme DEVILLARD Joelle, M. FLEURY Sébastien, M. MACHADO Anthony, Mme LEHMANN Corinne, M. ROBERT Claude, Mme COURET Ghyslaine, Mme COURTINE Elisabeth, Mme GUILLOSSOU Carine, M. ROBIN-LEROY Francis, M. PILGRAIN Hervé, Mme GREGOIRE Natacha, Mme RICHARDSON Esther, Mme BOCH Béatrice, M. COCHEZ Jean-Luc.

Étaient absents non excusés : 27

Mme RODRIGUES Fatima, Mme BORIES Régine, Mme BOURGOGNE Sandrine, Mme LEGROS-WATERSCHOOT Corinne, Mme TABAI Samia, M. RABASTE Brice, M. LASSAU Cédric, Mme LECOLLE Sandrine, Mme DAGUERRE Martine, M. DELAPORTE Norbert, M. CHOFFARDET Pierre, Mme MAAH Monique, Mme TOMAS Elodie, M. VERAX Jérôme, Mme MOKEDDEM Hanifa, Mme CLERC Marie, M. LECLERE Nicolas, M. MUY Samorane, Mme ZAHLAOUI Chantal, Mme SARR Mariétou, Mme DESCOUX Marie-Agnès, Mme JODIN Isabelle, Mme LAMRI Khadidja, M. VILLALBA-MOLERO Florent, M. LEBON Fabien, Mme BRUNET Stéphanie, M. TOUNSI Tony.

Procurations : 7

Mme HAM Lavie en faveur de Mme Khanh NGUYEN, Mme LAFFORGUE Nicole en faveur de Mme Marie SOUBIE-LLADO, Mme RIOJA Virginia en faveur de Mme RIBAILLE Catherine, M. ROBERT Claude en faveur de M. CURUTCHET François, Mme COURET Ghyslaine en faveur de M. Philippe MONSCOURT, Mme COURTINE Elisabeth en faveur de Mme Patricia DESCROIX, Mme BOCH Béatrice en faveur de Monsieur Didier DESFOUX.

Secrétaire de séance : Mme Patricia DESCROIX

SI-DEL-2024-18 Approbation du rapport d'activité du SI CPRH 2023

Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-39, stipule que toute structure intercommunale doit adresser chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant.

LE COMITE SYNDICAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-39,

CONSIDERANT l'obligation pour une structure intercommunale d'adresser chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant.

VU l'avis favorable du Bureau syndical réuni le 12 juin 2024,

OUI Monsieur Luc CHEVALIER, Rapporteur en Comité Syndical,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le comité syndical, **A L'UNANIMITE**,

PREND ACTE du rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal C.P.R.H.

AUTORISE Monsieur le Président à le transmettre à chaque commune membre.

VOTANTS : 25

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré en séance du 26 juin 2024



**Le Président,
Luc CHEVALIER**